

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Merle, Marcel, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Librairie Économica, 1980, 424 p.

par Gérard Hervouet

Études internationales, vol. 12, n° 2, 1981, p. 406-407.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701206ar>

DOI: 10.7202/701206ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

démocratique, ni étatiste, ni social-démocrate que les participants ont abordé le problème de l'avenir du socialisme en Europe occidentale. Le volume dirigé par André Liebich reflète leurs polémiques, divergences et consensus, sur ce sujet. On a tenté d'interroger systématiquement tous les aspects de la question. Tout d'abord, l'état actuel du socialisme européen et sa réorientation a fait l'objet d'une discussion; l'arrivée de nouveaux groupes populaires exigeant une démocratie directe et renouvelée, de même que la forme d'organisation originale qu'est l'eurocommunisme ont été soulignées. Ensuite la préoccupation de bien situer le rôle de l'État s'est avérée partagée par tous les participants désireux de trouver une alternative à l'autoritarisme ou corporatisme. Le rôle dévolu au parti dans une société socialiste occupa également une place importante des débats du colloque; l'échange eut lieu sur l'opportunité de donner au parti un rôle « de catalyseur et de relai politique des actions menées à la base par les syndicats, les groupes culturels, écologiques, les groupes de femmes, de jeunes... etc ». Le problème des formes de propriétés alternatives socialistes fut soulevé entraînant une certaine désillusion chez les participants. Bien que rejetant le socialisme d'État de l'Europe de l'Est et l'autogestion yougoslave, les intervenants ont tenté de dépasser la contradiction entre les institutions bureaucratiques du pouvoir et le désir des travailleurs et travailleuses d'exercer un plus grand contrôle sur leur travail. En ce sens, certains ont analysé plus en profondeur l'autogestion comme possibilité, mais bien située dans le cadre d'une modification des rapports de pouvoir, non seulement dans l'entreprise mais dans toute la société. Enfin, quelques communications ont fait ressortir le problème de la disparition des classes sociales sous le socialisme en rendant prioritaire l'objectif de conserver le lien entre égalité et liberté dans la nouvelle société.

En conclusion, les défis posés au colloque sur l'avenir du socialisme en Europe sont des plus présents. L'intérêt du volume, dirigé par André Liebich, est qu'il pose le problème du socialisme dans une réalité concrète, actuelle, avec ses contraintes et ses possibilités réelles. D'un autre côté, c'est aussi ce qui en

limite la portée car il s'agit d'une analyse ponctuelle teintée des choix idéologiques individuels des participants; il y manque un questionnement théorique plus profond. Il reste cependant que dans la conjoncture actuelle, la gauche a besoin de confronter ses positions réelles et de débattre ce projet de société. Ce volume témoigne de cette démarche et il plaira à tous ceux et celles qui se sentent concerné(e)s par l'avenir du socialisme.

Pierrette BOUCHARD

*Département de science politique
Université Laval*

MERLE, Marcel, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Librairie Économica, 1980, 424 p.

Malgré un titre attrayant qui invite à la curiosité, il ne s'agit pas d'une étude nouvelle sur les relations internationales, mais bien plutôt d'un recueil de textes déjà publiés dans de multiples revues par M. Merle.

Dans une présentation scrupuleuse où l'auteur s'excuse presque d'avoir commis cet exercice qu'il estime plus réservé en France « à la piété de disciples ou d'amis soucieux de marquer le départ d'un collègue atteint par l'âge de la retraite ou d'honorer la mémoire d'un maître disparu », on trouvera les fils conducteurs qui ont guidé la composition de cet ouvrage.

Les vingt-huit articles du livre se regroupent selon les six thèmes suivants: le concept de relations internationales, le droit aux prises avec les faits, le système international, les jeux de la politique, la force et la richesse, le rôle des croyances et des idées. Pour se frayer un chemin dans cet ensemble un peu lourd, hétérogène et volontairement non mis à jour, l'auteur suggère deux pistes à explorer. La première réside, écrit-il, dans la croyance selon laquelle la perspective de la science politique peut contribuer à la compréhension des relations internationales. Pour M. Merle, si plusieurs de ces articles empruntent une réflexion et une méthode inspirées d'autres disciplines, il n'en reste pas moins que seul

l'éclairage de la science politique procure « la vision la plus large et la plus compréhensive de la complexité des phénomènes internationaux ».

La seconde piste est celle qui s'efforce d'établir un rapport permanent entre l'idéal et le réel ou celui entre la norme et le constat. Sous cet angle, les études de M. Merle consacrées aux idéologies ou au rôle des Églises prennent un sens plus révélateur du souci de l'auteur d'éviter tout à la fois les pièges de réalisme et ceux de l'utopie.

S'il y a toujours des risques à sortir de l'oubli des textes anciens ou à rendre public le parcours intellectuel de toute une carrière académique, on ne peut douter que le lecteur puisse constater à quel point M. Merle fut un pionnier dans une discipline demeurée trop longtemps en France inféodée au droit et à l'histoire.

Soulignons enfin que cette collection d'articles constitue un instrument pédagogique fort utile et complémentaire à la lecture de divers manuels en relations internationales parus ces dernières années en langue française.

Gérard HERVOUET

*Département de science politique
Université Laval*

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

BIZEC, René-François et Yves DAUDET (sous la direction de). *Un code de conduite pour le transfert de technologie*. Paris, Librairie Économica, 1980. 232 p.

Cet ouvrage collectif veut nous « ouvrir les portes des salles de négociations où les experts préparent avec lenteur des textes qui concernent finalement toutes les relations industrielles internationales » (p. 3). Le code en 1979 était à l'état de projet et il était élaboré depuis 5 ans par des experts pour la conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement. On pourra voir l'élaboration de ce code comme un épisode du dialo-

gue, ou de la négociation, au niveau des institutions internationales, entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement (PVD) qui cherchent à obtenir des garanties, au sens juridique, quant au transfert technologique au sens large (brevet et savoir-faire) passant par les entreprises privées étrangères aux PVD.

Bien qu'à la lecture on rencontre les redondances habituelles des livres collectifs, on parcourt avec intérêt les 8 chapitres bien structurés de ce volume. Pour un livre collectif on se doit de résumer chaque chapitre pour rendre hommage à tous les auteurs.

Dans le chapitre II (René-François Bizec) analyse ce concept de technologie au sens large, bien économique ni simple ni isolable des autres facteurs économiques puisqu'il s'agit de « l'ensemble des informations, des compétences, des méthodes et de l'outillage nécessaires pour fabriquer, utiliser et faire des choses utiles » (p. 6). On se rend compte immédiatement que le transfert technologique passe par les systèmes d'information et la formation d'une capacité technologique. On comprend également comment les revendications d'un nouveau cadre juridique de garanties est sans utilité si les capacités de sélectionner, d'assimiler et de maîtriser les techniques ne sont pas considérablement accrues. Quelques statistiques au passage montrent qu'aux niveaux des brevets, les pays industriels échangent entre eux et que les PVD procèdent surtout à des transferts de savoir-faire (par exemple : ingénierie) non breveté. On constate également le rôle prépondérant des firmes transnationales dans le transfert ; le code les visera donc particulièrement.

Le chapitre III (André Marelle) intéressera les historiens ; il commence aux premières interrogations (1961-1969) pour aller au-delà de la Convention de Paris sur les brevets jusqu'aux discussions sur la rédaction d'un code (1975-1979) montrant les pays industriels peu enclins à accepter un code contraignant.

Le chapitre IV (Yves Daudet et Bernard Temy) dégage le rôle d'un code. Il s'agit ni plus ni moins que d'éviter la perpétuation des